

Fri go alasama Méshi alla sa oui dou guini

Monsieur le Secrétaire d'Etat,
Monsieur le Préfet,
Madame la députée,
Monsieur le Sénateur,
Monsieur le Président du Conseil Général,
Monsieur le Maire de Grand Santi,
Monsieur le Directeur d'Air Guyane,
Mesdames et Messieurs,

➔ Permettez-moi tout d'abord d'exprimer mes profonds remerciements à Monsieur Benoist APPARU, secrétaire d'Etat chargé du Logement et de l'Urbanisme, qui a eu l'amabilité d'ajouter à sa visite ministérielle le temps de cette inauguration officielle.

➔ C'est un honneur que vous nous faites Monsieur le Secrétaire d'Etat de nous accompagner dans ce vol inaugural et soyez certain que nous apprécions ce geste républicain à sa juste valeur.

➔ L'ouverture de nouvelles liaisons aériennes entre Cayenne Grand Santi et Saint-Laurent – Grand Santi s'inscrit au cœur même de notre engagement pour l'égalité des territoires, la réduction des fractures territoriales.

➔ Et je suis très heureux de procéder à cette inauguration officielle en présence d'un membre du Gouvernement.

➔ Nous sommes face à la rivière Lawa qui devient plus bas le fleuve Maroni. Avant l'ouverture de ces lignes et le premier vol commercial d'Air Guyane du 10 mai 2010, ce n'est pas le maire Paul Martin qui me contredira ; cette rivière était la seule voie d'accès à Grand Santi. Nous devons le reconnaître : c'était une situation qui mettait bien à mal le principe de l'égalité des territoires et de l'indivisibilité de la République.

➔ Il nous fallait donc agir ensemble, de concert ; dans un cadre que seule la République permet d'ériger, bien avant l'Union européenne, dont le service public ne fait pas partie des missions traditionnelles ; **au titre des Obligations de Service Public.**

➔ Dans une configuration large ; je veux d'ailleurs remercier le Président du Département, représenté par Monsieur Jocelyn AGELAS, Conseiller Général de Maripasoula pour la mise aux normes de l'aérodrome de Grand Santi.

➔ Je veux remercier aussi l'Etat, à travers le Préfet de la Région Guyane, Monsieur Daniel FERREY, qui intervient plus étroitement aux côtés de la Région pour la prise en charge du coût des billets réservés aux usagers.

➔ Je veux également remercier le directeur d'Air Guyane, monsieur Christian MARCHAND notre délégué avec qui la Région a signé une convention de 5 ans et qui s'inscrit résolument à nos côtés pour le désenclavement de la Guyane.

➔ En rajoutant cette nouvelle ligne à la liste des liaisons sous obligations de services publics, la Région fait peut être un pas dans la desserte aérienne de l'intérieur de la Guyane. Je dis un pas, non par fausse modestie, mais parce qu'il nous reste Camopi, Saint-Georges de l'Oyapock, Saint-Laurent que nous souhaitons relier au départ de Cayenne.

➔ Mais la Région fait incontestablement avec tous les partenaires que j'ai cités un grand pas, un pas majeur dans la vie des habitants de Grand Saint qui peuvent désormais aller librement à Cayenne ou à Saint-Laurent en payant pour un adulte 115 € pour un billet qui coûte en réalité 492 € grâce au Dispositif d'Aides à Caractère Social signé avec la Direction Générale de l'Aviation Civile et la convention signée avec Air Guyane.

➔ Je ne pense pas qu'un tel arrangement soit possible dans un autre système politique que le nôtre : celui d'une République indivisible, laïque, démocratique et sociale qui admet le principe de l'égalité des citoyens. Elle garantit l'application du droit sur l'ensemble du territoire national.

➔ C'est un système politique que nos voisins nous envient. Ce n'est pas pour rien que nos amis surinamais se sont installés ici même à Grand Santi dans les années 80, dans les villages de Gaakaba, Grand Citron, Anakondé et Lioni.

➔ La Région souhaite d'ailleurs Monsieur le Secrétaire d'Etat, arriver à une baisse des prix des billets dès lors que sera mis en place le décret d'application de la loi pour le développement de l'Outre-mer du 27 mai 2009 qui prévoit en son article 50 la création d'un fonds de continuité territoriale.

➔ Le décret sur les modalités de fonctionnement du fonds est en attente de publication. Dès sa publication nous aurons besoin du partenariat attentif et efficace de l'Etat sur lequel je sais pouvoir compter pour épargner un peu plus la tirelire de nos concitoyens de Grand Santi pour qui 115 € reste relativement chers.

Et puis il nous faut sans doute réfléchir, pour gagner l'accord de l'Union européenne pour le financement en Guyane des Obligations de Services Publics. Ce qui nous permettrait, comme je l'ai indiqué au Commissaire européen à la politique régionale Monsieur JOHANNES Hahn, de rattraper notre retard en matière d'infrastructures de base : je pense aux routes. Un jour il faudra qu'elles arrivent à Grand Santi.

Je vous remercie.